Mairie d'Argences

Note d'information

Chères Argençaises, Chers Argençais,

La période de confinement que nous venons de vivre a nécessité de la part de chacun d'entre vous beaucoup de sacrifices et de patience. Vous avez été pendant tout ce temps respectueux des préconisations sanitaires dictées par l'Etat. Votre engagement et votre civisme auront ainsi contribué à participer à la maîtrise du virus. Les échanges pendant un temps contradictoires sur le port du masque ont abouti finalement à ce que le comité scientifique recommande son application dès la mise en place du déconfinement ; il est même devenu obligatoire dans les transports en commun. Le conseil municipal d'Argences, soucieux de la santé des habitants et respectueux des directives données en la matière, a donc souhaité pourvoir chaque foyer de 4 masques lavables. Ces masques, vous le savez, ne remplaceront pas toutes les règles qui vous sont régulièrement rappelées. Les distances d'un mètre entre les personnes ou encore les gestes barrière comme le lavage fréquent des mains restent les mesures de base que nous devons maintenir. Nous vous renouvelons nos remerciements pour la prise de conscience collective et le sérieux dont vous avez fait preuve pour combattre le coronavirus durant ces sept semaines. Nous vous engageons à poursuivre vos efforts pour vous protéger et protéger les autres. Soyons vigilants, protégez-vous !

Votre Maire, Dominique DELIVET

SERVICES MUNICIPAUX

- L'accueil de la mairie est de nouveau ouvert au public aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. A ce jour, les autres services sont accessibles u**niquement sur rendez-vous**: service urbanisme - élection: 02.31.27.90.61, service comptabilité: 02.31.27.90.65, service accueil - état civil - scolaire: 02.31.27.90.60, service communication - évènements - culture: 02.31.27.90.66.

- Les permanences du **Centre Communal d'Action Sociale** sont organisées sur rendez-vous en contactant le 02.31.27.90.60.

- **La bibliothèque** propose un service sous forme de « drive » sur des plages horaires dédiées. Le dépôt et le retrait des livres se font **uniquement sur prise de rendez-vous au 02.31.26.20.45.**

Pour préserver les agents et les administrés, **le port du masque** est recommandé dans l'enceinte de la mairie et de la bibliothèque. La commune compte sur le civisme de chacun pour respecter les mesures barrière de distanciation sociale, afin de lutter contre la propagation du virus COVID-19.

- **Scolaire :** les élèves ont repris le chemin de l'école. En concertation avec le directeur du groupe scolaire P. Derrien , des protocoles ont été instaurés pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions sur les temps scolaires et périscolaires. La rentrée de septembre se prépare : **les formulaires d'inscription à la cantine et à la garderie** (téléchargeables sur le site Internet) sont à déposer en mairie avant le 15 juin 2020.

VIE LOCALE

- Le **marché** hebdomadaire du jeudi matin reprend son organisation habituelle dans le respect des règles de distanciation physique.

- Les **aires de jeux pour enfants, le terrain d'évolution et le square Paul Derrien** sont de nouveau accessibles (à condition de respecter les règles de distanciation sociale).

- Compte tenu des mesures annoncées par le gouvernement sur l'organisation des rassemblements, **la fête de la musique et le feu d'artifice** du 13 juillet sont annulés cette année.

- Reprise des offices religieux à l'**église** à partir du dimanche 31 mai 2020.

-La séance **du conseil municipal** consacrée à l'élection du Maire et des adjoints est organisée le jeudi 28 mai 2020 à 20h au Forum.

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous sur le site internet www.argences.com ou téléchargez l'application mobile CityWall (téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone, choisissez la commune d'Argences et n'oubliez pas d'autoriser la réception des notifications ☺).

AUTRES SERVICES

- SMEOM: la déchetterie a repris son fonctionnement normal, elle est ouverte à tous pour tout type de dépôts.

- La **Maison de Services Val ès dunes** est disponible au 02.31.23.68.08 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

- Le **centre aquatique dunéo** reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Plus d'informations sur www.ca-duneo.fr

INFORMATION **CALVADOS** #COVID_19

LES MASQUES GRAND PUBLIC

Le port d'un masque grand public est préconisé dans certaines situations pour se protéger et protéger les autres. Il ne se substitue en aucune manière au respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale.

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :
- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**



Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :
- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.
Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre